

Crash du Rio-Paris : une enquête difficile

vendredi 17 mars 2017, par [Thémis](#)

Une association de victimes s'indigne du refus qu'ont opposé les juges d'instruction à sa demande de complément d'expertise. Les familles craignent l'enlisement de ce dossier.

Huit ans après le crash du vol Rio-Paris du 1er juin 2009, où 228 personnes avaient trouvé la mort, l'association de victimes Entraide et solidarité AF447 s'indigne du refus qu'ont opposé les juges d'instruction à sa demande de complément d'expertise.

« Grâce au réseau que nous avons tissé dans le monde aéronautique depuis le drame, nous avons dressé une liste de 40 questions techniques précises, susceptibles de permettre au nouveau collègue d'experts (désigné début février) d'avancer plus vite », explique la présidente de l'association, Danièle Lamy.

Nouveaux experts missionnés

Les familles craignent l'enlisement de ce dossier, où Airbus et Air France sont mis en examen. « Nous voulons la vérité, insiste-t-elle, pour que cela ne se reproduise plus. Nous voulons savoir pourquoi les pilotes n'ont pas compris ce qui se passait. »

Depuis la catastrophe, une première expertise, en 2012, concluait à la fois aux défaillances de l'équipage, à son manque d'information sur le givrage des sondes Pitot en dépit d'incidents antérieurs et à des problèmes techniques. Une seconde mettait l'accent sur « une réaction inappropriée de l'équipage » mais a été annulée pour vice de forme. Les juges du pôle accidents collectifs du TGI de Paris ont donc missionné de nouveaux experts, qui doivent rendre un pré-rapport à l'automne.

Source : leparisien.fr

Auteur : Pascale Egré

Date : 17 mars 2017

P.-S.

Source : leparisien.fr

Auteur : Pascale Egré

Date : 17 mars 2017
